



**HAL**  
open science

## Action publique et styles de raisonnement économique

Laure Bonnaud, Marc-Olivier Déplaudé, Nathalie Jas, Samuel Pinaud

### ► To cite this version:

Laure Bonnaud, Marc-Olivier Déplaudé, Nathalie Jas, Samuel Pinaud. Action publique et styles de raisonnement économique. *Revue Française de Socio-Economie*, 2023, 31 (2), pp.131-152. <10.3917/rfse.031.0131>. <hal-04345877>

**HAL Id: hal-04345877**

**<https://hal.science/hal-04345877v1>**

Submitted on 19 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License

## **Action publique et styles de raisonnement économique**

*Moderniser l'économie agroalimentaire française au tournant des années 1970*

Laure Bonnaud<sup>a</sup>, Marc-Olivier Déplaud<sup>b</sup>, Nathalie Jas<sup>a</sup>, Samuel Pinaud<sup>c</sup>

**Publié dans la *Revue française de socio-économie*, 2023, n° 31, p. 131-152.**

<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2023-2-page-131.htm>

### **Résumé**

Au tournant des années 1970, l'État français soutient le développement d'un laboratoire de recherches et d'études qui l'accompagne dans la mise en œuvre des politiques de modernisation des industries agroalimentaires. L'article décrit le style de raisonnement économique que ce laboratoire développe en réponse à ses commanditaires. Il insiste sur les fondements intellectuels, institutionnels et politiques de ce style, qui participe d'un mouvement général de reconfiguration des recherches en économie appliquée à l'entreprise.

Mots-clés : filières agroalimentaires ; politiques économiques ; style de raisonnement ; économie appliquée ; laboratoire.

### **Public policy and styles of economic reasoning. Modernizing the French agri-food economy at the turn of the 1970s**

At the turn of the 1970s, the French government supported the development of a research center that accompanied it in implementing policies intended to modernize the agri-food industries. The article describes the style of economic reasoning that this research center developed in responding to its contractors. It emphasizes the intellectual, institutional and political foundations of this style, which was part of a general movement to reconfigure research in economics applied to business.

Keywords: agri-food chains; economic policies; style of reasoning; applied economics; laboratory.

---

<sup>a</sup> INRAE, MoISA

<sup>b</sup> INRAE, IRISSO

<sup>c</sup> Université Paris-Dauphine, IRISSO

# 1. Introduction

Les politiques de reconstruction et de modernisation mises en œuvre par l'État français dans l'après-guerre se sont accompagnées d'une mobilisation importante des sciences économiques. De manière convergente, des recherches ont montré que certains espaces de la haute administration, comme le Commissariat général au Plan et les services d'études du ministère de l'Économie et des Finances, ont contribué à la consolidation d'une conception de l'économie comme science mathématisée à finalité pratique et à sa diffusion auprès des élites politiques, économiques, syndicales et scientifiques [Fourquet, 1980 ; Dulong, 1997 ; Fourcade, 2009]. Elles ont notamment mis en évidence la manière dont les hauts-fonctionnaires investis dans la planification ont renouvelé la figure née au XIX<sup>e</sup> siècle de « l'ingénieur-économiste », dont le travail consiste avant tout à résoudre des problèmes pratiques [Vatin, 2008 ; Armatte, 2011]. Toutefois, ces travaux se sont focalisés sur l'élite de ces ingénieurs-économistes, c'est-à-dire sur des hauts fonctionnaires souvent diplômés de l'École polytechnique ayant promu une conception de l'économie ajustée à leur maîtrise des techniques statistiques [Angeletti, 2011]. Dans cet article, nous nous intéressons à d'autres types d'ingénieurs-économistes, qui se sont investis non pas dans la construction d'instruments globaux de représentation et de modélisation de l'économie nationale, mais dans la production d'analyses visant à opérationnaliser les politiques de modernisation dans un cadre sectoriel : celui de l'agroalimentaire.

La modernisation de l'agriculture et des industries agroalimentaires représente dès l'après-guerre un enjeu majeur. Des investissements publics conséquents dans le domaine de la recherche la soutiennent, notamment à travers la création de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) en 1946 [Cornu et al., 2018]. Les recherches en économie portent principalement sur les exploitations agricoles et sont menées par des économistes issus des écoles d'agronomie [Kirtchnik, 2016]. À partir du Quatrième Plan (1962-1965), l'attention portée aux industries agroalimentaires dans un contexte d'ouverture des marchés rend nécessaire la production de nouveaux types de savoirs permettant d'orienter les décisions dans ce domaine. Comme dans d'autres secteurs [Amiot, 1986 ; Benamouzig, 2005], les pouvoirs publics soutiennent le développement de structures dédiées : tel est le cas de l'OMNIUM d'économie agroalimentaire<sup>4</sup>, un laboratoire issu d'un groupe de recherche fondé en 1964 par un jeune économiste de l'INRA. Ce laboratoire, qui disparaît en 1976, est en France l'un des deux principaux lieux où se développe alors une nouvelle manière de décrire et d'analyser le secteur agricole en prenant en compte ses relations avec les industries d'amont et d'aval (fabricants de matériel agricole, d'engrais, de pesticides ou d'aliments pour le bétail, abattoirs, conserveries, sucreries, etc.)<sup>5</sup>. L'économie agroalimentaire – qui n'est alors pas un champ d'études spécialisé, et que l'OMNIUM contribue à faire exister – désigne ainsi à la fois une nouvelle manière de découper l'économie nationale en regroupant l'agriculture et certaines industries dans un même ensemble, et un nouveau domaine d'analyse économique focalisé sur l'étude des relations et des dynamiques internes à cet ensemble.

---

<sup>4</sup> Dans les publications et les archives de l'OMNIUM, le terme « OMNIUM » est employé avec des majuscules, bien qu'il ne s'agisse pas d'un acronyme.

<sup>5</sup> L'autre lieu important dans le développement de cette spécialité a été l'École nationale supérieure agronomique de Rennes autour de la figure de Louis Malassis, qui y occupait la chaire d'économie rurale, avant de devenir professeur à l'École nationale supérieure agronomique de Montpellier en 1969.

Dans un article consacré à l'influence des économistes sur la production des politiques publiques, Daniel Hirschman et Elizabeth Berman [2014] ont défendu l'idée qu'elle opère suivant des modalités souvent diffuses. S'inspirant des travaux de Ian Hacking [1992], ils notent en particulier que cette influence peut s'exercer à travers la production et la diffusion de certains « styles de raisonnement ». Pour Hirschman et Berman, les styles de raisonnement doivent être compris comme des « ensembles de concepts directeurs, de manières de poser les problèmes, d'hypothèses causales et d'approches méthodologiques permettant aux gens de produire de nouvelles sortes d'énoncés et de nouvelles explications », mais ils ne consistent pas en « des paradigmes scientifiques, ni en des théories ou des modèles particuliers » [Hirschman et Berman, 2014, p. 794, notre traduction]. Ainsi définie, la notion de style de raisonnement semble particulièrement appropriée pour rendre compte des activités et des productions des membres de l'OMNIUM : ceux-ci n'ont pas réalisé de travaux à vocation théorique affichée et la spécificité de l'approche économique qu'ils contribuent à fonder comprend des manières particulières de construire leurs objets d'étude, de produire et collecter les données et de les analyser.

Toutefois, le cas de l'OMNIUM conduit à enrichir l'approche d'Hirschman et Berman de deux manières. D'une part, le style de raisonnement économique développé par les membres de l'OMNIUM ne consistait pas seulement à produire et analyser des données d'une certaine manière, mais aussi à fournir à leurs commanditaires des prises pour l'action publique. Même s'ils ne débouchaient pas nécessairement sur des préconisations explicites, leurs travaux visaient avant tout à équiper l'action publique. Leur style de raisonnement était orienté vers l'analyse de la performance économique et la décision. Il s'apparente en cela aux sciences de gestion qui émergent à la même époque (Colasse *et al.* 1996 ; Moisdon *et al.*, 1994). D'autre part, le style de raisonnement économique de l'OMNIUM a tout autant concouru à la définition et à l'opérationnalisation des politiques publiques dans le domaine de l'agroalimentaire qu'il a été modelé par ces dernières. Les savoirs économiques et les politiques publiques sont pour partie le produit d'un processus de co-construction [Gouarné *et al.*, 2021]. Pour caractériser le style de raisonnement économique des membres de l'OMNIUM, il faut donc décrire les espaces sociaux et institutionnels où ils et elles ont travaillé et les interactions qu'ils et elles ont eues avec les destinataires de leurs activités. Autrement dit, cela a été souligné pour d'autres champs scientifiques [Fleck 1934 [2005] ; Gayon, 1996 ; Harwood, 1993 ; Schweber, 1997], il faut aussi analyser les logiques sociales, institutionnelles et politiques qui ont contribué à façonner au sein de l'OMNIUM une certaine manière de pratiquer l'économie.

Dans ce qui suit, nous montrons comment un style particulier de raisonnement économique a émergé au sein de l'OMNIUM et a contribué à faire exister l'économie agroalimentaire comme objet d'action publique. Ce style repose sur le travail d'ingénieurs-économistes de terrain et la contractualisation avec des administrations publiques (section 2). Il s'est développé à travers la production d'études dont les autorités publiques avaient besoin pour moderniser l'économie agroalimentaire française (section 3). Il se distingue par ses méthodes et par une approche relationnelle et systémique du secteur agroalimentaire (section 4).

## Méthodologie

Cet article repose sur l'analyse du fonds « Rungis » localisé, au moment de sa consultation, dans la cave d'un bâtiment de l'Institut national pour la recherche sur l'agriculture, l'alimentation et l'environnement situé à Ivry-sur-Seine. Ce fonds comprend près de sept cents rapports produits entre 1965 et 1976 ainsi qu'un ensemble de documents relatifs à l'organisation de l'OMNIUM. Dans un précédent article, nous avons réalisé une étude quantitative de ces rapports [Autrices], en caractérisant les focales d'analyse de leurs auteurs. Cela nous a permis, entre autres, de montrer qu'ils s'intéressaient davantage aux acteurs en amont et en aval de la production agricole qu'aux exploitations agricoles elles-mêmes.

Pour le présent article, nous avons opéré des regroupements par objet d'étude dans l'objectif de saisir l'articulation fine entre le style de raisonnement mobilisé et les politiques publiques. Cinq séries de rapports ont été sélectionnées car portant sur des sujets caractéristiques des travaux de l'OMNIUM : les firmes multinationales, les abattoirs, la viande charolaise, les fruits et légumes transformés et la viande de jeune bovin. Ces séries ont également l'intérêt de contenir des sous-séries complètes et d'être d'un volume comparable. Ainsi, cet article est le fruit de l'analyse approfondie et systématique du contenu de soixante-seize rapports s'inscrivant dans ces cinq thématiques. Chaque rapport a été lu par deux autrices selon une grille préalablement définie autour des items suivants : identité des commanditaires ; questionnements orientant le contenu du document ; modalités de collecte et de traitement des données analysées ; modes de représentation des résultats (tableaux, schémas, graphiques, modèles...); types d'acteurs économiques analysés ; présence ou non de recommandations et, si oui, de quelles sortes ; présence ou non d'une bibliographie ; types de références mobilisées.

L'article s'appuie également sur vingt-deux entretiens réalisés auprès d'anciens et anciennes membres de l'OMNIUM entre 2017 et 2019, qui permettent de prendre en compte les conditions dans lesquelles ils et elles ont produit leurs études<sup>6</sup>.

## 2. Des études économiques sur commande

Retraçant l'histoire des industries agroalimentaires au vingtième siècle, Jean-Louis Rastoin a souligné « l'importance de la politique industrielle » dans le développement des recherches à leur sujet [2000, p. 64]. Cet investissement dans la recherche a visé à soutenir la production des connaissances nécessaires à la définition, à la mise en œuvre et à la légitimation des politiques publiques cherchant à transformer ces industries. Cela requérait des compétences nouvelles, associant agronomie, connaissance des procédés industriels et sciences économiques et de gestion, que l'OMNIUM a entrepris de fédérer.

---

<sup>6</sup> Les rapports sont mentionnés en note de bas de page pour les distinguer des autres références mobilisées. Les entretiens sont désignés par un numéro suivi de l'année où ils ont été réalisés.

## 2.1. Une association d'ingénieurs-économistes

Implanté en région parisienne, le Laboratoire de recherche sur l'économie des industries agricoles ou agroalimentaires naît officiellement en janvier 1969, après cinq années d'existence sous la forme d'un groupe de recherche fonctionnant en marge de ses deux principales tutelles : l'INRA et l'École nationale supérieure des industries alimentaires (ENSIA) [Autrices]. La création de ce laboratoire est indissociable de son fondateur, Joseph Le Bihan, chercheur à l'INRA depuis 1957. Ses premiers travaux ont porté sur l'intégration verticale en aviculture [Le Bihan, 1960]. Pour le laboratoire, il développe un programme de recherche qui vise à étudier « un domaine allant de l'amont agricole jusqu'au commerce de détail » [Combris et Nefussi, 1982, p. 24]. Il défend l'idée qu'il faut étudier en priorité les industries d'amont et d'aval, qui structurent leur environnement économique. Par leurs effets d'entraînement sur les agriculteurs, ces industries doivent devenir des points d'appui majeurs de l'action publique. Cette conviction est intimement liée à son implication précoce dans les travaux du Commissariat général au Plan, pour lequel il travaille depuis 1954, contribuant à partir de 1958 à la commission dédiée aux industries agricoles et alimentaires nouvellement créée. Dès cette époque, il entretient également des relations avec des spécialistes d'économie industrielle, qui contribuent à nourrir ses réflexions<sup>7</sup>.

Le développement initial du laboratoire repose sur un important contrat passé avec la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST) – une administration de mission qui joue alors un rôle central dans la modernisation de l'appareil de recherche français et le développement de travaux sur des questions jugées stratégiques [e.g. Chatriot et Duclert, 2005]. Ce contrat fondateur, initié en 1965, porte sur les « problèmes techniques et économiques de la production de viande à grande échelle », alors que l'augmentation de la production de viande constitue un objectif du Cinquième Plan (1966-1970). Il permet de recruter de jeunes diplômés et de réaliser les premières enquêtes. En 1971, devant l'impossibilité d'effectuer des embauches sur des postes pérennes, Le Bihan crée, avec l'accord de l'INRA, une association loi 1901 qui permet de rémunérer les salariés grâce à des contrats, selon un fonctionnement et un modèle économique proche de celui d'un bureau d'études : l'« OMNIUM d'économie agroalimentaire ». Certains salariés sont également recrutés par des instituts techniques agricoles, Le Bihan leur proposant de les affecter à son laboratoire. L'OMNIUM est ainsi une structure hybride, à la fois laboratoire public dépendant de l'INRA et association financée par des contrats.

Pour développer son laboratoire, Le Bihan choisit de recruter principalement des jeunes diplômés issus des écoles supérieures d'agriculture (Agro, ENSIA, Institut technique de pratique agricole) et des grandes écoles de commerce (ESSEC, HEC), où lui-même et certains de ses collaborateurs enseignent. Cela est une conséquence directe de l'action d'Edgard Pisani au ministère de l'Agriculture entre 1961 et 1966. Parmi les lois de modernisation du secteur [Muller, 1984], il a en effet impulsé une réforme de l'enseignement agricole afin d'y donner une plus grande place à l'enseignement de l'économie. Également sur l'impulsion de Pisani, les écoles de commerce ont été encouragées à s'ouvrir à l'agriculture et à l'agroalimentaire, ce qu'a fait HEC en créant une option en 1964, dont un des enseignements est confié à Le Bihan.

---

<sup>7</sup> Le Bihan s'appuie dans ses travaux sur la notion de quasi-intégration de Jean Houssiaux [1957], l'un des précurseurs de l'économie industrielle en France [Morvan, 1977].

Lorsqu'ils arrivent à l'OMNIUM, les ingénieurs issus des écoles d'agriculture sont invités à compléter leurs connaissances économiques et financières. Plusieurs s'inscrivent dans des formations de troisième cycle, notamment à l'Institut d'administration de l'entreprise (IAE) de l'université Dauphine, spécialisé dans les études de gestion et l'économie appliquée. La formation dispensée en « économie de l'entreprise » a alors une dimension très pratique, comportant beaucoup d'analyses de cas<sup>8</sup>. Quant aux étudiants des écoles de commerce, Le Bihan fait en sorte de les initier aux réalités techniques et industrielles de l'agroalimentaire lors de leurs stages de fin d'études, réalisés par exemple dans des coopératives agricoles ou chez des fabricants d'engrais.

Les membres de l'OMNIUM présentent ainsi des caractéristiques singulières : issus d'écoles supérieures de commerce ou d'agriculture, recrutés immédiatement après leurs études, ils ont été incités à approfondir leur formation en économie d'entreprise ou leurs connaissances techniques sur les industries agroalimentaires, ce qui leur confère une double compétence d'ingénieur et d'économiste leur permettant de répondre aux attentes nouvelles de leurs commanditaires.

## **2.2. Des institutions commanditaires d'études économiques**

Lancé grâce au contrat de la DGRST, l'OMNIUM se développe ensuite en répondant à la commande de multiples institutions publiques. Il bénéficie d'abord de la réorganisation administrative consécutive à la mise en œuvre des grandes lois d'orientation et de modernisation de l'agriculture de 1960 et 1962, qui se traduit entre autres par la création de la Direction des industries agroalimentaires (DIAA) en 1961 et de la Direction de l'aménagement rural et des structures (DARS) en 1965. L'existence de la première témoigne d'un déplacement des priorités de l'action publique de l'agriculture vers les industries de transformation agroalimentaire [Chombart de Lauwe, 1979]. L'entrée en vigueur du Marché commun, ainsi que la faiblesse de l'industrie agroalimentaire française, qui comprend peu d'entreprises puissantes face au déploiement des multinationales nord-européennes et états-uniennes, inquiètent en effet les autorités [Mollard, 1972]. Au fil des ans, la DIAA conclut avec l'OMNIUM de multiples contrats de recherche portant principalement sur les filières risquant d'être fortement affectées par les transformations en cours. La seconde direction, la DARS, est chargée de l'aménagement et de l'équipement de l'espace rural et agricole. Elle apparaît comme un financeur régulier des recherches sur les abattoirs, un enjeu majeur de la loi sur la modernisation du marché de la viande de 1965. Plus classiquement, elle attend de l'OMNIUM des états des lieux, dans les régions, pour orienter ses politiques d'aides et de subventions. Les données ainsi produites apportaient un éclairage supplémentaire par rapports aux données purement statistiques produites par le ministère de l'Agriculture :

« On a joué un peu le rôle de service externalisé du ministère, parce qu'ils avaient leurs stats générales, mais ils manquaient d'informations sur les acteurs économiques et sur les articulations entre les acteurs économiques. Je pense que pour ça, les différentes équipes répondaient bien à la question » (E10, 2017).

Les liens établis entre ces administrations et l'OMNIUM ne se sont pas limités à la seule réalisation d'études. Les membres de l'OMNIUM soulignent la grande proximité de leur

---

<sup>8</sup> Les IAE ont été créés dans les années 1950 et celui de Dauphine est concomitant à la création de l'université. Sur les enseignements de gestion à Dauphine, voir Colasse et Pavé [1996] et Perez [2007].

laboratoire avec le ministère de l'Agriculture. Pour décrire leur activité, certains se définissent comme ayant été des « économiste[s] de service » (E09, 2017), prêts à répondre au téléphone, à donner des conseils sur l'attribution d'une subvention ou à accompagner leurs interlocuteurs à des réunions délicates.

À côté de ces administrations sectorielles, on relève également parmi les commanditaires les nouvelles structures emblématiques des politiques de modernisation, comme la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), créée en 1963 et chargée de la rénovation rurale à la fin des années 1960. Enfin, l'OMNIUM compte parmi ses clients des organisations parapubliques qui gèrent des prêts aidés et des fonds publics d'investissement, comme le Crédit agricole.

L'existence de multiples commanditaires publics et parapublics doit être replacée dans un contexte où la distinction entre ce qui relève des secteurs publics et privés est faiblement marquée. Certains rapports au contenu très proche voire identique sont communiqués à des commanditaires différents, publics ou privés. Des commanditaires publics paient des études à des acteurs privés : ainsi, en 1974, la DATAR finance alors une étude pour un distributeur de produits surgelés, la Société Vallette, afin d'estimer la rentabilité de la création d'un atelier pour la transformation des viandes. Par ailleurs, les recherches financées par les pouvoirs publics ont vocation à être diffusées auprès des acteurs économiques. Enfin, certains membres de l'OMNIUM se trouvent impliqués dans des dispositifs d'ingénierie socio-économique visant à structurer et développer des filières, comme celle de la charcuterie-salaison en Auvergne.

Les rapports de l'OMNIUM ont donc été produits principalement pour répondre à des commandes émanant du ministère de l'Agriculture et d'organismes parapublics. Ils visaient à fournir des données nécessaires à la définition et à la mise en œuvre des politiques de modernisation de l'agriculture et des industries agroalimentaires. En effet, les décisions que devaient alors prendre les agents du ministère de l'Agriculture nécessitaient des analyses et des données technico-économiques que ses services d'étude et de statistique n'étaient alors pas en mesure de leur fournir.

### **3. Accompagner l'industrialisation de l'agroalimentaire**

Lorsque l'OMNIUM est officiellement constitué, la France se trouve au milieu du Cinquième Plan quinquennal qui porte une stratégie « d'expansion équilibrée<sup>9</sup> ». Pour l'agriculture, le premier objectif concerne l'orientation de la production, afin qu'elle soit « de mieux en mieux adaptée quantitativement et qualitativement à la demande » (*ibid.*). Les pouvoirs publics cherchent également à « asseoir sur des bases solides la capacité concurrentielle de l'économie en vue de préserver son indépendance » (*ibid.*). Il convient pour cela « d'encourager en priorité les meilleures entreprises » (*ibid.*). Enfin, les efforts d'investissement doivent porter prioritairement sur les équipements collectifs, donc sur la modernisation des infrastructures de commerce et de transformation : le « Plan abattoir », engagé en 1968, s'inscrit dans ce cadre. Ces différentes déclinaisons de la politique de modernisation ont fait l'objet de multiples contrats avec l'OMNIUM dans l'objectif d'appuyer leur mise en œuvre. L'étude des rapports produits dans le cadre de ces contrats permet de

---

<sup>9</sup> Loi du 30/11/1965 portant approbation du Plan de développement économique et social.

mettre en évidence les formes de raisonnement économique que les membres de l'OMNIUM développent en réponse aux demandes de leurs commanditaires. Leur style de raisonnement se construit en effet en réponse aux questions pratiques qu'on leur adresse. Pour le montrer, nous présentons ici une analyse des rapports de notre échantillon qui portent sur trois enjeux importants pour les autorités de l'époque : mieux connaître les entreprises multinationales, augmenter la production de viande bovine et moderniser les infrastructures du marché de la viande.

### 3.1. Déchiffrer les stratégies spatiales des multinationales

Vue par le prisme des rapports OMNIUM, la mise en œuvre des politiques publiques suppose tout d'abord une meilleure connaissance des acteurs économiques et de leurs stratégies. C'est ainsi que l'on peut comprendre l'objet des contrats répétés sur la multinationalisation des industries agroalimentaires : ce secteur, même s'il se transforme rapidement, est alors faiblement concentré en France et il n'existe dans le pays aucune entreprise pouvant rivaliser avec les firmes multinationales américaines et européennes. Or, le ministère de l'Agriculture a besoin de données à leur sujet, tant pour se positionner face au déploiement des firmes étrangères au France que pour identifier des modèles économiques viables pour les firmes françaises susceptibles de se développer à l'échelle internationale.

En 1969, la DATAR finance un important contrat sur les multinationales. Il repose sur une collaboration avec des scientifiques de cette administration et avec un important bureau d'études privé, l'OTAM (l'Omnium technique d'aménagement). Ce dernier délègue la partie agroalimentaire à l'OMNIUM, qui avait déjà réalisé des travaux sur les multinationales pour la DIAA. Sa contribution vise à analyser la « stratégie spatiale des firmes multinationales dans les industries agroalimentaires » et met en lumière, à partir d'une série de monographies, les modalités de la division internationale du travail entre les unités contrôlées par ces firmes. Il s'agit de comprendre les stratégies spatiales de ces firmes dans la mesure où « la diversification des implantations et leur mobilité sont une sécurité tant dans le processus productif que face aux différents pouvoirs publics et que, de plus, elle est une stratégie de croissance selon le principe cumulatif suivant : uniformité et élargissement des marchés d'une part, économies d'échelle et optimisation des réseaux physiques et financiers d'autre part<sup>10</sup>. » Unilever et Nestlé constituent le socle du raisonnement. L'OMNIUM montre que Nestlé se caractérise par sa politique de diversification prudente, au service d'un produit innovant et rentable, la poudre de lait, et s'appuie sur une politique de contractualisation avec ses partenaires (producteurs et transformateurs). Unilever, dont le traitement des corps gras peut aboutir à la margarine ou à du savon, est plus sensible aux cours mondiaux des huiles végétales. Pour garantir ses approvisionnements et la distribution de produits finis moins spécifiques, l'entreprise crée « son propre empire de plantations<sup>11</sup> » et rachète des compagnies de navigation, puis des usines d'emballage, des chaînes de magasins, etc. Ces deux études approfondies sont complétées par l'analyse de plusieurs autres firmes internationales, opérant dans différentes branches (produits laitiers, fruits et légumes, etc.). Ces travaux complémentaires conduisent à affiner les descriptions de l'organisation interne (rationalisation industrielle, marketing, recherche et développement, personnel) et à étendre

---

<sup>10</sup> Bouquery J.-M. (1972), *La stratégie spatiale des firmes multinationales dans les industries agro-alimentaires*, p. 6.

<sup>11</sup> *Ibid.*

le résultat de l'absence d'homogénéité des stratégies spatiales des firmes, en partie rapportée à l'histoire et à la géographie (relation avec les économies coloniales, par exemple). Ce faisant, les travaux menés à l'OMNIUM débouchent sur des caractérisations de différentes aires géographiques et des outils pour analyser les multinationales du secteur.

Une visée de ces travaux est de nourrir des perspectives et d'anticiper des évolutions probables. Ils peuvent déboucher sur des prédictions qui ont aussi pour objectif d'asseoir la réputation du laboratoire, comme le rapporte le coordinateur de ces recherches :

« À la fin de notre étude, en 1971, pour illustrer ce qui risquait d'arriver, on a fait une liste d'entreprises, que si on était des capitalistes internationaux et qu'on devait débarquer sur le marché français, on irait cibler. Et sur la demi-douzaine qu'on a fixée, il y en a trois dont le rachat a été demandé dans les six mois qui ont suivi » (E06, 2017).

Les travaux sur les firmes multinationales fournissent ainsi aux commanditaires des connaissances synthétiques sur les multinationales en mettant à jour les ressorts et modalités de leur organisation interne, de leurs stratégies et de leur expansion spatiale. Pour ce faire, ils reconstruisent leur histoire, étudient leur organisation industrielle et commerciale à l'échelle internationale comme à l'échelle nationale, et décryptent les manières dont leurs stratégies spatiales leur permettent d'optimiser leur performance économique. Ces travaux permettent alors de simuler les stratégies envisageables pour le développement international d'entreprises nationales.

### **3.2 Développer des marchés pour les nouveaux produits de l'agroalimentaire**

La modernisation de l'agriculture et des industries agroalimentaires se traduit également par l'apparition de produits nouveaux sur les marchés (nouvelles variétés de fruits et légumes, plats surgelés, soupes déshydratées...). Or, ceux-ci ne rencontrent pas toujours le succès escompté. C'est par exemple le cas de la viande dite de « jeune bovin ». Le développement de la production de viande bovine est en effet un objectif constant des politiques agricoles de l'après-guerre, dans une Europe partout déficitaire. Or, il n'apparaît pas possible de produire davantage de viande issue des vaches laitières de réforme (sauf à accroître une production laitière déjà excédentaire), ni de produire davantage de bœufs issus de races à viande, coûteux donc jugés peu adaptés à une consommation de masse. L'industrialisation de l'élevage apparaît alors aux autorités publiques comme une réponse possible : il s'agit de créer et de développer en France une filière du jeune bovin, qui permet « de faire un maximum de kilos de viande dans un minimum de temps » (E19, 2018). Ce type d'élevage, qui naît en France à la fin des années 1950, consiste à engraisser rapidement des veaux en leur donnant des aliments adaptés (céréales, luzerne ou maïs fourrage) et à les faire abattre très jeunes. À partir du milieu des années 1960, il est fortement soutenu par les pouvoirs publics, notamment à travers la mise en place de primes et de mesures de garantie des prix. Néanmoins, cette nouvelle viande se vend mal.

Cette absence de débouchés commerciaux constitue le point de départ des études commandées à l'OMNIUM. Des enquêtes réalisées notamment auprès des bouchers indépendants et des chefs de rayon des grandes surfaces mettent en évidence trois raisons à cet échec. Tout d'abord, la production de viande de jeune bovin est hétérogène et sa disponibilité est irrégulière, ce qui ne convient pas aux exigences des distributeurs. En second lieu, cette viande est peu appréciée des consommateurs et des bouchers en raison de

problèmes de qualité (couleur trop pâle, problèmes de conservation et d'exsudation, goût). Pour les bouchers indépendants, les carcasses de jeunes bovins offrent peu de possibilités d'« extensions de découpe », permettant d'extraire de la carcasse des morceaux à braiser ou à rôtir, sur lesquels ils réalisent une marge plus élevée. Enfin, malgré une qualité inférieure, cette viande souffre de coûts de production supérieurs à celle issue des vaches de réforme.

Ces constats conduisent les rapports de l'OMNIUM à faire deux types de préconisations. D'une part, ils proposent de développer des formations à destination des éleveurs, pour qu'ils réduisent encore les coûts et améliorent la qualité, et à destination des intermédiaires de marché (bouchers, chefs de rayon) pour valoriser les qualités de la viande de jeune bovin. D'autre part, ils recommandent de soutenir les acteurs qui pourront constituer des « pôles » capables d'organiser la production : fabricants d'aliments pour le bétail et, surtout, groupements de producteurs. Ces derniers sont jugés comme étant les seuls à même de discipliner les éleveurs pour obtenir une production homogène et constante tout au long de l'année, et aussi de pouvoir commercialiser la production et développer des débouchés réguliers, en France comme à l'étranger.

Ces études contribuent ainsi à caractériser les problèmes rencontrés dans la commercialisation d'un produit nouveau jugé indispensable par les pouvoirs publics. À partir d'une analyse des pratiques des acteurs économiques et de leurs relations, leur style de raisonnement consiste ainsi à caractériser leur rationalité économique au moyen d'enquêtes qualitatives et, partant de là, à définir les types de mesures à adopter pour transformer les pratiques de ces acteurs et atteindre les objectifs fixés par les pouvoirs publics.

### **3.3. Moderniser les infrastructures de marché**

L'opérationnalisation de l'action publique, enfin, peut nécessiter des études de situations locales, comme autant d'analyses de marché destinées à faire évoluer les pratiques des acteurs économiques ou les équipements collectifs. La mise en œuvre du plan national pour les abattoirs illustre particulièrement bien cet apport. Lancé en 1968, le plan cherche à rationaliser et moderniser les outils d'abattage et à faciliter le développement d'établissements privés. Il s'agit à la fois d'une planification (l'État décide des sites qui doivent subsister, département par département) et d'une politique d'investissement, avec la mise en place de subventions sous conditions. Le soutien public n'est attribué qu'aux établissements mettant en place certaines normes comptables et aux établissements agréés pour l'exportation – gage d'un certain respect des normes sanitaires et de qualité.

Dans ce contexte, les recherches commandées à l'OMNIUM visent à accompagner le ciblage des aides publiques en documentant les contraintes économiques et les pratiques de gestion des établissements. La DIAA et la DARS du ministère de l'Agriculture deviennent alors des clients récurrents de l'équipe de recherche, avec des études qui déclinent les mêmes questions sur des territoires différents. Des études sont commandées sur des abattoirs existants (la Villette à Paris, Vaise à Lyon, Grandvilliers dans l'Oise...) car le ministère s'interroge sur leur pérennité, tandis que d'autres travaux établissent un état des lieux pour des régions ou des départements.

À toutes ces demandes proches dans leurs objectifs, l'OMNIUM répond en proposant des photographies de l'état des installations et une mise à plat des relations commerciales amont et aval. Les rapports observent le niveau d'équipement des établissements (peu de

mécanisation, de chambres froides ou d'unités de congélation) et le rôle toujours important des structures artisanales (présence de nombreux bouchers-abatteurs, subsistance des tueries particulières). Ils évaluent également les stratégies économiques des intermédiaires présents et les types de débouchés (régionaux, nationaux, d'export) envisageables en fonction des contraintes technico-économiques. Ainsi, les rapports de l'OMNIUM analysent comme un mouvement inéluctable le déplacement des abattoirs des zones de consommation urbaines vers les zones de production et la baisse probable du nombre de boucheries en centre-ville, et identifient les acteurs clés pour la modernisation. Ils mettent par exemple en évidence que les chevillards traditionnels, indépendants, ne seront pas les acteurs de la privatisation des établissements d'abattage : ces derniers acquittent en effet une redevance très limitée en tant que clients des abattoirs publics, et n'ont donc aucun intérêt à investir pour créer des abattoirs privés. En revanche, des coopératives agricoles ou des grossistes en voie d'industrialisation, souvent liés à des groupements, peuvent consentir à cet investissement, dès lors que les circuits commerciaux sont établis. Il apparaît ainsi que l'OMNIUM a participé à une régulation démographique des abattoirs pour le compte des aménageurs publics. L'attention portée aux transformations morphologiques du marché et à la situation financière des établissements leur permet de porter un jugement sur le devenir des équipements collectifs.

En fin de compte, les rapports de l'OMNIUM ont en commun d'apporter à leurs commanditaires des connaissances de terrain sur les acteurs économiques et leurs relations. Qu'il s'agisse d'encourager le développement de firmes capables de faire face à leurs concurrentes étrangères ou de développer de nouveaux marchés, ils proposent d'établir des critères permettant d'allouer au mieux les ressources de la modernisation. Imposée par les commanditaires publics qui cherchent à moderniser l'agriculture et les industries agroalimentaires dans un contexte d'ouverture des marchés, la manière de « poser les problèmes » contribue à façonner le style de raisonnement des rapports. Ce dernier consiste à identifier les acteurs devant être visés en priorité par l'action publique et à reconstituer leurs logiques d'action pour concevoir des mesures adaptées. Cela nécessite de replacer les entreprises étudiées dans des ensembles économiques caractérisés par des interdépendances entre leurs membres. Ce faisant, l'OMNIUM contribue à construire, par tâtonnements, une approche systémique qui constitue le cadre d'analyse commun des rapports produits.

#### **4. Les méthodes d'une économie agroalimentaire appliquée**

Les besoins des autorités publiques en matière d'expertise économique ont fait émerger, dans le domaine de l'agroalimentaire, deux styles de raisonnement économique reposant sur des méthodologies distinctes. Le premier s'est appuyé sur les outils de la comptabilité nationale pour donner à voir, comme le font les économistes-modélisateurs dans le cadre du Plan, l'économie agroalimentaire française du point de vue macroéconomique [Malassis, 1969 ; Gherzi et Rastoin, 2010 ; Angeletti, 2021]. Le second, incarné par l'OMNIUM, s'apparente davantage à une économie appliquée de l'entreprise et vise plutôt à accompagner la mise en œuvre des politiques de modernisation. Proche de celui de l'économie industrielle [Aréna et al. 1988], le style de raisonnement de l'OMNIUM repose sur une approche relationnelle et systémique des entreprises agroalimentaires. Il s'incarne dans une pratique de l'économie tournée vers la collecte de données variées (y compris par le moyen d'enquêtes de terrain) et par le souci d'en produire des analyses et représentations permettant de mettre en évidence les interdépendances entre acteurs économiques et de faciliter la prise de décision.

## 4.1 Une pratique de l'économie agroalimentaire

L'analyse de l'économie agroalimentaire produite par l'OMNIUM est d'abord marquée par une pratique intense de la collecte et de l'analyse de plusieurs types de données, qualitatives ou quantitatives, de première et de seconde main. Les chercheurs et chercheuses du laboratoire font preuve de leur capacité à compiler et mettre en forme des informations économiques issues de diverses sources. La statistique publique constitue la première d'entre elle, en particulier le Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES) du ministère de l'Agriculture. Les dynamiques de la production agricole sont généralement saisies grâce aux données du recensement général agricole ou, pour ce qui est des données concernant les produits de l'élevage, de la Direction des services vétérinaires ou de l'Office national interprofessionnel du bétail et des viandes (ONIBEV). Les données de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) ou du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) permettent, elles, d'illustrer les grandes évolutions de la consommation, comme pour les dépenses des ménages en fruits et légumes et leurs achats de conserves alimentaires<sup>12</sup>. Enfin, les bonnes relations entretenues avec les organisations professionnelles permettent de mobiliser d'autres données, que celles-ci concernent la production (via une compilation de données issues de leurs membres) ou la consommation (enquêtes de marketing). Dans les cas où l'information économique manque, ils peuvent initier la constitution de bases de données spécifiques, comme pour les entreprises de charcuterie-salaison ou celles de transformation des fruits et légumes.

Cette familiarité avec des données d'origines très diverses permet aux membres de l'OMNIUM de porter sur elles un regard critique. Lorsqu'elles apparaissent déformées ou incomplètes, leur travail consiste à croiser plusieurs sources pour offrir une image réaliste des tendances en cours aux commanditaires :

« On a fabriqué beaucoup d'informations [...]. Je vais prendre un exemple sur la pomme de terre qui est assez marrant. On travaillait sur la pomme de terre et, avec les professionnels, on a déterminé quelle était la production de pommes de terre française. On a décrété deux millions de tonnes de moins ou autour de cinq millions de tonnes, je sais plus très bien. Tout d'un coup, on a eu les stats nationales aux fesses, en disant : "Au nom de quoi ?" On leur a dit : "On a une série de recoupements dans les circuits, c'est impossible qu'il y en ait plus" » (E16, 2018).

Les membres de l'OMNIUM complètent ce travail de (re)cadrage statistique, par un important travail de collecte d'informations détaillées obtenues par des enquêtes de terrain. Lorsqu'il est question de penser le développement de la production de viande charollaise pour le compte du Crédit Mutuel, les chercheurs impliqués réalisent une campagne d'une soixantaine d'entretiens auprès d'éleveurs, de syndicalistes agricoles, d'agents des institutions d'encadrement et d'acteurs économiques (emboucheurs ou négociants<sup>13</sup>). Une étude sur les acteurs de la transformation des fruits et légumes s'appuie quant à elle sur l'analyse de cinquante entreprises auprès desquelles ont été recueillies au moyen de questionnaires des informations technico-économiques (volumes traités, capacités de transformation, nombre de salariés, circuits d'approvisionnement et de distribution, etc.) et financières (chiffre

---

<sup>12</sup> Arnoux L. et Montgolfier (de) G. (1971), *Une analyse prospective de la situation de l'industrie de transformation des fruits et légumes*, rapport d'étape.

<sup>13</sup> OMNIUM (1972), *Orientations régionales de la production bovine de la zone charollaise*.

d'affaires, trésorerie, etc.)<sup>14</sup>. La passation des questionnaires s'effectuait par correspondance ou en face-à-face et pouvait aboutir à un travail de quantification propre. Les membres de l'OMNIUM se trouvaient donc régulièrement en contact direct avec les chefs d'entreprise (« j'ai connu toutes les sucreries, toutes les familles, toutes les coops. Comment on embauchait les types, d'où ils venaient », E07, 2017). Enfin, les enquêtes amènent la plupart des membres de l'OMNIUM à réaliser des voyages d'études en Europe de l'Ouest et aux États-Unis, mais aussi dans les pays d'Europe de l'Est. Là encore, ils rencontrent en priorité des acteurs économiques, avec une prédilection pour les entreprises de grande taille, ayant un rôle structurant sur leur marché.

Cette pratique de l'économie, appuyée sur des enquêtes de terrain et une grande proximité avec les acteurs industriels, est indissociable du style de raisonnement de l'OMNIUM, qui suppose de reconstituer finement les stratégies des entreprises. Toutefois, la bonne compréhension de ces dernières nécessitait également de reconstituer l'espace des interdépendances économiques dans lesquelles elles s'inscrivaient, suivant des modalités aisément intelligibles pour les commanditaires.

## 4.2. Une approche relationnelle et systémique de l'agroalimentaire

Il n'est pas facile de caractériser les modes d'analyses communs aux chercheurs de l'OMNIUM. Les rapports contiennent par exemple peu de références théoriques ou bibliographiques. Pour leurs auteurs, cela est dû principalement au fait que cela n'intéressait pas les commanditaires :

« Le pire c'est que, au départ, il nous arrivait quand même d'avoir des listes bibliographiques dans les rapports. Mais on ne les mettait pas, parce que ça n'intéressait pas les interlocuteurs. Les notes méthodo, en général, on ne les mettait pas non plus. Il y avait vraiment que les résultats informatifs, à la limite, qui les intéressaient » (E09, 2017).

Néanmoins, malgré la quasi-absence de références théoriques, les rapports mobilisent des notions voisines et des modes similaires de représentation des données. Ces derniers partagent en particulier une approche systémique en termes de filière, même si cette dernière n'est jamais totalement stabilisée, y compris sur le plan terminologique. Certains rapports utilisent explicitement la notion de « filière<sup>15</sup> », tandis que d'autres emploient les concepts de « systèmes production-distribution<sup>16</sup> », d'« ensemble industriel et commercial<sup>17</sup> » ou encore de « branche<sup>18</sup> ». Mais tous illustrent une visée commune, résumée ainsi dans l'un des rapports :

« Les entrepreneurs prennent plus leurs décisions sous la pression des agents voisins que de leur propre initiative, [ce qui demande de] mieux dessiner l'interface entre les firmes de transformation [...] et leur environnement<sup>19</sup>. »

Comprendre la stratégie des entreprises suppose d'analyser leurs interactions avec les acteurs amont et aval, ce qui conduit chaque rapport ou série de rapports à proposer une structuration distinguant les différents maillons qui composent une filière. L'importante

---

<sup>14</sup> Montgolfier (de) G. (1973), *Synthèse de la filière fruits et légumes transformés*, 7 volumes.

<sup>15</sup> Bouquery J.-M. (1972), *La stratégie spatiale des firmes multinationales...*, *op. cit.*

<sup>16</sup> Arnoux L. (1971), *Les stratégies des industriels transformateurs de légumes en matière de plats cuisinés*.

<sup>17</sup> Arnoux L. et Montgolfier (de) G. (1971), *Une analyse prospective...*, *op. cit.*

<sup>18</sup> Montgolfier (de) G. (1973), *Synthèse de la filière fruits et légumes...*, *op. cit.*

<sup>19</sup> *Ibid.*, p.2, souligné dans le texte d'origine.

synthèse sur la filière fruits et légumes transformés se compose ainsi des sept volumes suivants : 1. L'amont agricole ; 2. L'amont industriel ; 3. La distribution ; 4. La consommation ; 5. Les échanges extérieurs ; 6. Les opportunités des nouveaux marchés européens ; 7. Les institutions<sup>20</sup>.

Les analyses systémiques ainsi produites s'appuient sur de nombreuses représentations graphiques mettant en évidence la cohérence de l'ensemble des échanges. Des cartes soulignent l'ancrage géographique de chaque type d'acteurs alors que des schémas représentant les flux de produits tout au long de la filière illustrent leurs relations d'interdépendance. À titre d'illustration, analysons un schéma (1) de la filière « fruits et légumes ». Ces derniers y sont définis comme « la matière première d'un ensemble 'industriel et commercial' d'apparence complexe et hétérogène puisqu'il s'agit de conserve classique mais aussi de surgélation, lyophilisation, réfrigération, conditionnement, plats cuisinés, etc. ». Le schéma présente l'ensemble des « fonctions de transformation » qui organisent la filière, ainsi que les relations entre ces fonctions. En particulier, il pose que « l'élément moteur est le marché de la consommation finale d'où provient l'information économique, l'innovation et le flux financier<sup>21</sup> ». Il est ensuite complété par d'autres schémas qui détaillent certaines de ces fonctions comme celle de la distribution des conserves agricoles. Le schéma (2) propose ainsi une représentation de cette dernière, en mettant en relation le « marché situé en aval immédiat du conserveur... » (centrales d'achat, grossistes, collectivités) avec « le marché situé en amont immédiat de la ménagère<sup>22</sup>. »

---

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> Arnoux L. et Montgolfier (de) G. 1971, *Une analyse prospective...*, *op. cit.*, Introduction.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 13.

Schéma 1 : La filière fruits et légumes

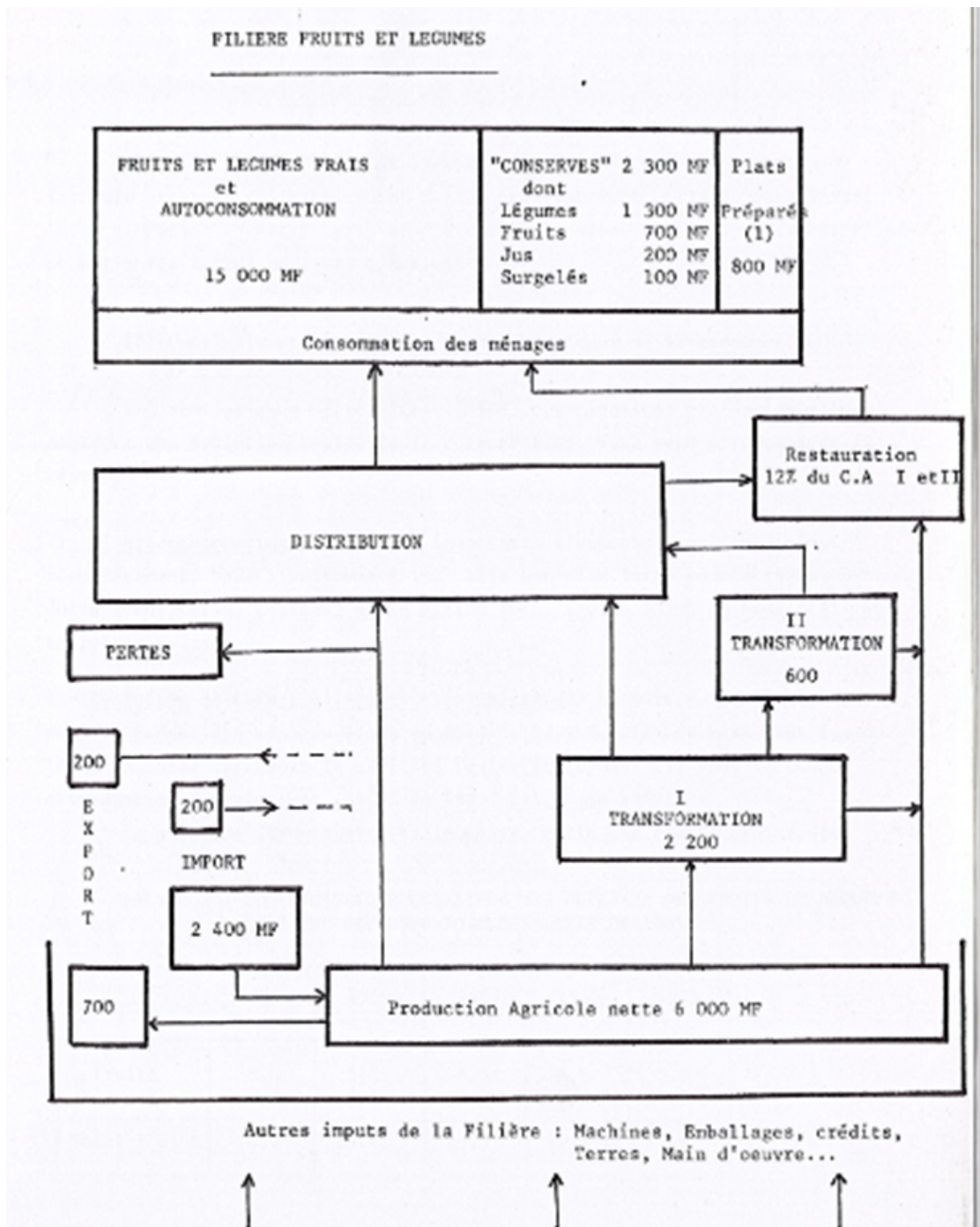
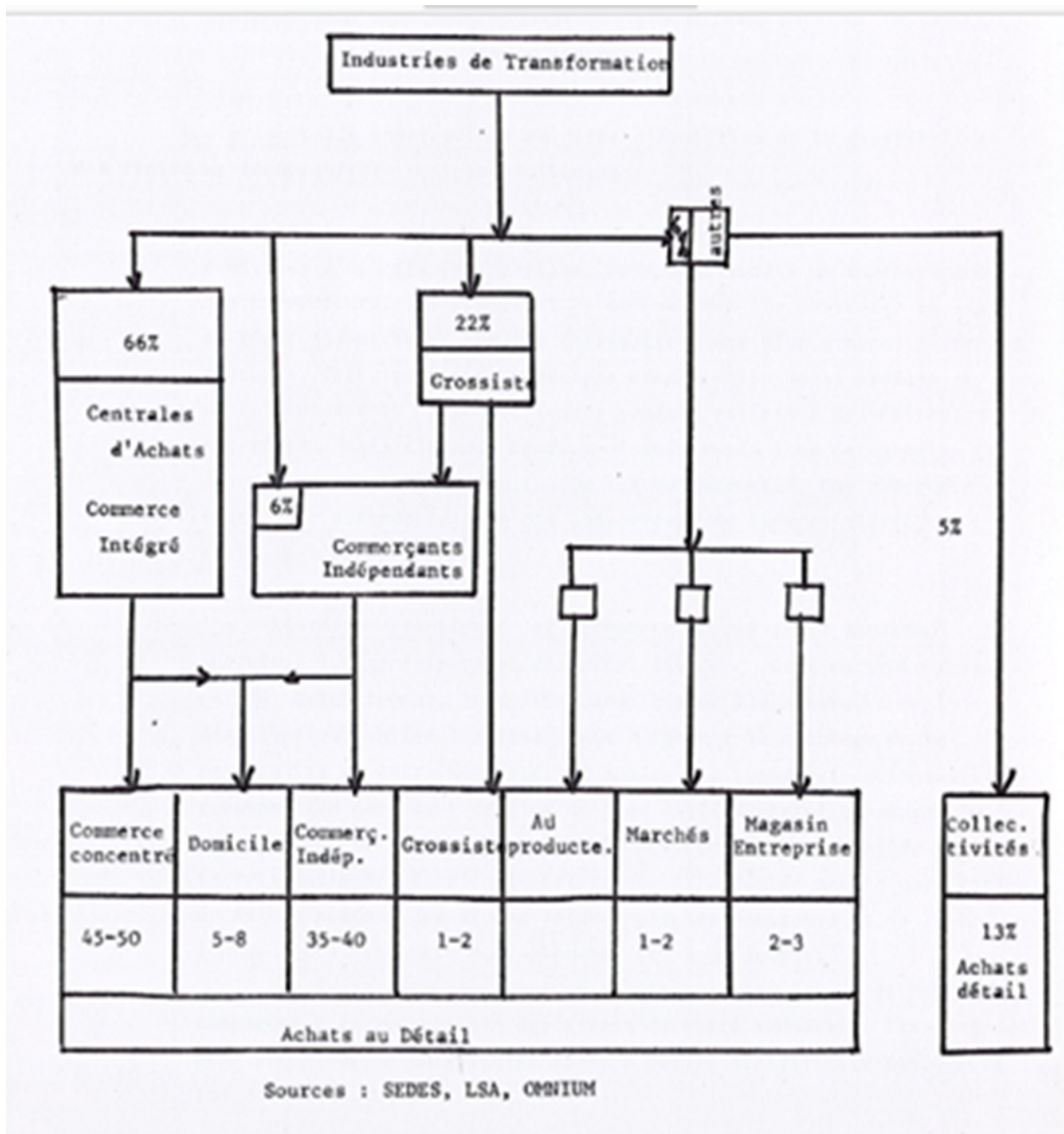


Schéma 2 : La distribution des conserves agricoles



Ce type d'analyse morphologique des filières permet de saisir les déséquilibres économiques induits par certains changements structurels. Par exemple, les rapports sur la filière fruits et légumes transformés observent un pouvoir croissant de la grande distribution, avec des conséquences importantes sur les industries de transformation. Ces résultats sont souvent complétés par des bilans gestionnaires et comptables des établissements, qui consistent à évaluer leur fonctionnement au moyen d'une analyse économique systématique et comparative :

« Les cinquante firmes ou groupes d'entreprises sont analysées ici d'une manière détaillée et suivant des critères de dépouillement de l'enquête. Chaque critère constitue une variable d'analyse du système. Nous les avons regroupés en sept rubriques : 1. L'activité de la firme ;

2. Statut juridique ; 3. Emploi ; 4. Fabrication (tonnage, établissements) ; 5. Approvisionnement (liens contractuels, localisation) ; 6. Commercialisation (clientèle, réseau, marque, part de marché, publicité) ; 7. Gestion (capitaux, recherche-développement, méthode<sup>23</sup>). »

Ces monographies servent ensuite à construire des typologies d'entreprise – souvent grâce à des analyses en composantes principales – pour identifier celles qu'il convient d'encourager, ce qui permet de guider les commanditaires dans le ciblage des subventions. Aux structures modernes sont généralement opposées les structures traditionnelles amenées à disparaître. Entre les deux, les structures modérément modernisées sont celles qu'il faut plus particulièrement aider.

Les rapports de l'OMNIUM contribuent ainsi à construire une économie du secteur agroalimentaire, de deux manières. D'une part, ils proposent une nouvelle manière de découper l'économie nationale, traversant le partage entre agriculture et industrie, en partant d'une analyse des relations entre les acteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire. D'autre part, ils développent des notions permettant de produire des analyses systémiques de ces relations, comme celle de filière. Malgré leur faible degré d'élaboration théorique, ils contribuent ainsi à construire à la fois un nouveau domaine de l'économie nationale et une manière nouvelle de l'analyser.

## 5. Conclusion

L'analyse des rapports de l'OMNIUM étudiés ici donne à voir une cohérence certaine dans la manière d'appréhender l'économie agroalimentaire à une époque où il ne s'agit pas encore d'un domaine d'études spécialisé. S'appuyant sur une approche technico-économique fondée sur la production et la mobilisation de données quantitatives et qualitatives, leur style de raisonnement décrit d'abord les interdépendances et les rapports inégaux entre les acteurs économiques, de l'amont agricole jusqu'aux consommateurs. Proche des sciences de gestion, il repose également sur une analyse fouillée de l'organisation des entreprises, de leurs stratégies, de leurs défauts de gestion ou des relations de pouvoir internes. Les analyses ainsi produites permettent enfin d'identifier les acteurs sur lesquels les pouvoirs publics doivent s'appuyer pour moderniser le secteur agroalimentaire français au regard de l'ouverture croissante des marchés européens et internationaux. La cohérence de ce style de raisonnement se retrouve principalement dans la manière de poser les problèmes, les outils méthodologiques mis en œuvre pour y répondre et une approche systémique – ultérieurement stabilisée dans la notion de filière - qui participe à mettre en forme les données collectées.

Le style de raisonnement qui se déploie à l'OMNIUM s'apparente à ce qui s'observe à la même époque dans d'autres espaces des sciences économiques, du côté des sciences de gestion et de l'économie industrielle notamment [Marco 2011 ; Devaux, 2018]. D'une part, en raison de leur dimension opérationnelle, les recherches étudiées ici ressemblent beaucoup aux sciences de gestion alors en constitution, et plus largement aux sciences de la décision. Les méthodes employées s'en approchent également par l'importance donnée à l'analyse des stratégies des entreprises et de leurs performances économiques. D'autre part, les travaux de l'OMNIUM partagent avec l'économie industrielle l'emploi de certains concepts directeurs. La contribution des travaux de l'OMNIUM aux approches en termes de filières est en effet

---

<sup>23</sup> *Ibid.*

reconnue explicitement par des spécialistes de l'économie agroalimentaire [Malassis et Gherzi, 2000 ; Rastoin et Gherzi, 2010], l'un d'eux estimant même qu'au début des années 1970, l'OMNIUM était devenu « le plus important centre de recherche sur les industries agroalimentaires au niveau mondial » [Rastoin, 2000, p. 65]. Jacques De Bandt, un des initiateurs de l'économie industrielle en France et interlocuteur régulier du laboratoire<sup>24</sup>, ainsi que certains manuels de cette discipline [Aréna et al. 1988 ; Morvan, 1991] mentionnent également l'OMNIUM pour ses travaux précurseurs des approches plus formalisées des filières qui se développent à partir de 1975.

La manière dont les travaux de l'OMNIUM définissent les problèmes économiques est ainsi intimement liée au contexte académique, institutionnel et politique du tournant des années 1970. Alors que l'action publique s'élargit des enjeux agricoles aux industries agroalimentaires, le laboratoire accompagne ses commanditaires dans la mise en œuvre de leurs politiques. Il le fait en entretenant un rapport étroit à la commande publique, tout en s'inscrivant dans un contexte favorable à l'émergence de nouvelles spécialisations des sciences économiques, telles que les sciences de gestion et l'économie industrielle. En répondant aux demandes très concrètes de ces commanditaires, l'OMNIUM a ainsi contribué à faire advenir l'économie agroalimentaire, à la fois comme nouvel ensemble doté d'une cohérence propre au sein de l'économie nationale, et comme nouveau style de raisonnement, marquant une rupture forte avec l'économie rurale de l'époque. D'autres laboratoires y ont concouru au même moment, comme celui de Louis Malassis à l'école agronomique de Montpellier. Des analyses de leur production permettrait de documenter davantage la structuration de l'économie agroalimentaire en France, dont l'OMNIUM a été un pôle important, malgré son caractère éphémère.

## Bibliographie

AMIOT M. (1986), *Contre l'État, les sociologues : éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France, 1900-1980*, Paris, Éditions de l'EHESS.

ANGELETTI T. (2011), « Faire la réalité ou s'y faire ? La modélisation et les déplacements de la politique économique au tournant des années 1970 », *Politix*, n°95, p. 47-72.

ANGELETTI T. (2021), « La formation de l'économie française. Émergence et stabilisation d'une entité collective », *Politix*, vol. 133, n° 1, p. 55-78.

ARENA R., BENZONI L., DE BANDT, J. et ROMANI P.-M. (dir.) (1988), *Traité d'économie industrielle*, Paris, Economica.

ARMATTE M. (2011), « L'économiste dans la Cité. Ingénierie et expertise », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol. 6, n°2, p. 97-131.

BENAMOUZIG D. (2005), *La santé au miroir de l'économie. Une histoire de l'économie de la santé en France*, Paris, Presses universitaires de France.

---

<sup>24</sup> Il caractérise les « approches filière » par quatre types d'usages qui correspondent bien à ceux de l'OMNIUM : outils de description technico-économique, modalités de découpage du système productif, méthodes d'analyse des stratégies des firmes et instruments de politique industrielle [De Bandt, 1988]. L'économiste soutient d'ailleurs dans le même article, qu'en France, l'histoire de l'économie industrielle « a commencé avec l'analyse du système agroalimentaire » et l'approche qualifiée de « systémique » ou « filière » de Le Bihan [*ibid.*, p. 901].

CHATRIOT A. et DUCLERT V. (2005), « Fonder une politique de recherche : les débuts de la DGRST », in Philippe BEZES, Michel CHAUVIERE, Jacques CHEVALLIER, Nicole De MONTRICHER et Frédéric Ocqueteau (dir.), *L'État à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la V<sup>e</sup> République*, Paris, La Découverte, p. 23-36.

CHOMBART DE LAUWE J. (1979), *L'aventure agricole de la France, de 1945 à nos jours*, Paris, Presses universitaires de France.

COLASSE B. et PAVE F. (1996), « Pierre Tabatoni et l'introduction de la gestion en France », *Annales des Mines. Gérer et comprendre*, n°44, p. 71-84.

COMBRIS P. et NEFUSSI J. (1982), *L'agro-alimentaire : une catégorie qui ne va pas de soi pour l'analyse économique*, Rungis, INRA.

CORNU P., VALCESCHINI E. et MAEGHT-BOURNAY O. (2018), *L'histoire de l'INRA, entre science et politique*, Versailles, Quae.

DE BANDT J. (1988), « L'économie industrielle face à la réalité des transformations industrielles », in ARENA R., BENZONI L., DE BANDT J. et ROMANI P.-M. (dir.), *Traité d'économie industrielle*, Paris, Économica, p. 880-950.

DEVAUX J.-B. (2018), « L'impossible reproduction d'un collectif savant. Faire école en économie industrielle en France (1975-1991) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n°32, p. 129-152.

DULONG D. (1997), *Moderniser la politique. Aux origines de la V<sup>e</sup> République*, Paris, L'Harmattan.

FLECK L. 2005 [1935], *Genèse et développement d'un fait scientifique*, Les Belles Lettres, Paris (traduit de l'allemand par N. Jas).

FOURCADE M. (2009), *Economists and societies. Discipline and profession in the United States, Britain, and France, 1890s to 1990s*, Princeton, Princeton University Press.

FOURQUET F. (1980), *Les Comptes de la puissance. Histoire de la comptabilité nationale et du plan*, Paris, Éditions Recherches.

GAYON J. (1996), « De la catégorie de style en histoire des sciences », *Alliages*, n°26, p. 13-25.

GOUARNE I., HAUCHECORNE M., MONNEAU E. et VION A. (2021), « L'État des économistes. La science économique face à la puissance publique (XXe-XXIe siècles) », *Politix*, vol. 133, n°1, p. 7-27.

HACKING I. (1992), « Statistical language, statistical truth and statistical reason: the self-authentication of a style of scientific reasoning », in McMULLIN E. (dir.), *The Social Dimensions of Science*, Notre Dame, University of Notre Dame Press, p. 130-157.

HARWOOD J. (1993), *Styles of Scientific Thought. The German Genetics Community, 1900-1933*, The University of Chicago Press, Chicago.

HIRSCHMAN D. et BERMAN E.P. (2014), « Do economists make policies? On the political effects of economics », *Socio-Economic Review*, vol. 12, n°4, p. 779-811.

HOUSSIAUX J. (1957), « Quasi-intégration, croissance des firmes et structures industrielles », *Revue économique*, vol. 8, n°3, p. 385-411.

KIRTCHIK O. (2016), « L'économie rurale en France. Trajectoire d'une science sociale "utile" entre modernisation et mondialisation », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 10, n°3, p. 339-371.

- LE BIHAN J. (1960), « L'intégration verticale. Le point de vue des producteurs agricoles », *Économie rurale*, vol. 44, n°1, p. 57-67.
- MALASSIS L. (1969), « La structure et l'évolution du complexe agro-industriel d'après la Comptabilité nationale française », *Cahiers de l'ISMEA*, vol. 3, n°9, p. 1667-1687.
- MALASSIS L. et GHERSI G. (2000), « sociétés et économie agroalimentaire », *Économie rurale*, n°255, p. 54-60.
- MARCO L. (2011), « Les origines disciplinaires des sciences de gestion en France : retour sur une controverse », *Management & Sciences Sociales*, vol. 6, n° 10-11, p. 47-69.
- MOISDON J.-C., RIVELINE C., FRIDENSON P. (1994), « Jalons pour une histoire du Centre de Gestion Scientifique de l'École des Mines de Paris », *Entreprises et histoire*, vol. 3, n°. 7, p. 19-35.
- MOLLARD A. (1972), *La politique agro-alimentaire, l'État et l'internationalisation du capital*, Grenoble, Centre national d'études économiques et juridiques agricoles.
- MORVAN Y. (1977), « À propos de l'Économie Industrielle », *Revue d'économie industrielle*, vol. 1, n°1, p. 5-26.
- MORVAN Y. (1991), *Fondements d'économie industrielle*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Économica.
- MULLER P. (1984), *Le technocrate et le paysan. Essai sur la politique française de modernisation de l'agriculture de 1945 à nos jours*, Paris, L'Harmattan.
- NALLET H., REMY J., SERVOLIN C. et WOLFER, B. (dir.) (1980), *Les formes de l'intensification en élevage bovin. Les cas du lait et des jeunes bovins*, Paris, INRA.
- PEREZ R. (2007), « Pierre Tabatoni et le management », *Revue française de gestion*, n°180, p. 15-24.
- RASTOIN J.-L. (2000), « Une brève histoire de l'industrie alimentaire », *Économie rurale*, n° 255-256, p. 61-71.
- RASTOIN J.-L. et GHERSI G. (2010), *Le système alimentaire mondial. Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*, Versailles, Quae.
- SCHWEBER L. (1997), « Controverses et styles de raisonnement. Débats sur la statistique de population au XIXe siècle en France et en Angleterre », *Enquête. Anthropologie, Histoire, Sociologie*, n° 5, p. 83-108.
- VATIN F. (2008), « L'esprit d'ingénieur. Pensée calculatoire et éthique économique », *Revue française de socio-économie*, n° 1, p. 131-152.